

DECRET N° 2009-642 DU 17 DECEMBRE 2009

Portant approbation du budget prévisionnel de
l'Office National de Soutien des Revenus Agricoles
(ONS) pour l'exercice 2009.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2009-260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-268 du 14 juin 2006 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2007-432 du 02 décembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances
- Vu** le décret 2006-582 du 02 novembre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Vu** le décret n° 2006-114 du 20 mars 2006 portant approbation des Statuts de l'Office National de Soutien des Revenus Agricoles (ONS) ;
- Sur** rapport du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 juin 2009 ;

DECRETE

Article 1er : Est approuvé le Budget prévisionnel de l'Office National de Soutien des Revenus Agricoles (ONS) pour l'exercice 2009 tel qu'il figure en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 17 décembre 2009

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI.-

Le Ministre d'Etat chargé de la Prospective, du Développement,
de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination
de l'Action Gouvernementale

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Idriss L. DAOUDA

Le Ministre de l'Agriculture,
de l'Elevage et de la Pêche,

Grégoire AKOFODJI

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; HAAC 2 ; CES 2 ; GCONB2 ; SGG 4 ; MECPDEPPCAG 2
MAEP 4 ; MEF 4 ; Autres Ministères 27 ; DGAE-DGCPE 2 DGB-DGTCP-DGID-DGDDI 4 ; 1 CCIB 2 ; INSAE
1 ; DEPARTEMENTS 6 ; UAC – ENIPAR- ENAM-ENEAM 4 ; FADESP-FDSP2 ; ONS ; ATOP 3 ; JORB 1.